

COMMUNIQUE

Le 1^{er} juin 2011



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 JUIN 2011 MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le Mercredi 22 juin 2011 à 10 heures, en salle de conférence de l'Espace Landowski, 28 avenue André Morizet, 92100 Boulogne Billancourt.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 18 mai 2011 et l'avis de convocation sera publié au BALO et dans un journal d'annonces légales le 3 juin 2011.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la société (www.alten.fr) au plus tard le vingt et unième jour précédent l'assemblée.

Les documents notamment prévus par l'article R.225-83 du code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée. Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.

Fait à Boulogne-Billancourt,
Le 1^{er} juin 2011

Leader Européen de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies (ICT), ALTERN réalise des projets de conception et d'études pour les Directions Techniques et DSI des grands comptes industriels, télécoms et tertiaires.

Le titre ALTERN est coté au compartiment B du marché d'Euronext Paris (ISIN FR0000071946), fait partie du SBF 120, de l'indice IT CAC 50 et du MIDCAP 100, et est éligible au SRD.

Ingénierie et Conseil en Technologies (ICT)

Pour toutes informations: www.alten.fr